



CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES

Préambule : mot du Président

Cette charte n'a pas seulement pour objectif de présenter les principes fondateurs de la politique achat responsable de l'Université, mais aussi de susciter l'adhésion de ses fournisseurs. Elle symbolise l'engagement volontaire de l'Université Claude Bernard Lyon 1 en faveur de l'achat public responsable

Par cette charte, Lyon 1 invite ses futurs fournisseurs à prendre en considération dans leur offre les principes et objectifs décrits ici. L'Université souhaite ainsi tisser des liens privilégiés avec ses fournisseurs.

Principes

Cette démarche s'inscrit tout d'abord dans les principes fondamentaux de la commande publique : la définition du besoin en amont, la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement, la transparence des procédures, l'efficacité et la bonne utilisation des deniers publics.

Elle s'inscrit également dans les principes suivants :

- D'intégration systématique de la réflexion « achat responsable », dans tout acte d'achat ;
- D'approfondissement du dialogue avec les fournisseurs afin de les impliquer dans l'achat responsable ;
- De développement d'une culture de l'achat responsable en interne ;
- D'évaluation des pratiques d'achat responsable de l'Université Lyon 1 en continu ;
- De communication sur les progrès effectués en la matière ;
- De respect des principes de non-discrimination et d'égalité.

Objectifs

Cette démarche d'achats responsables a pour objectifs :

- De réduire les impacts environnementaux des produits, des services et des travaux achetés par l'Université ;
- D'améliorer significativement la qualité de son patrimoine par des achats de travaux contribuant à améliorer les conditions d'accueil sur les campus, garantir l'accessibilité des locaux à toutes et à tous, à réduire les consommations d'énergie ;
- D'intégrer les problématiques environnementales et sociales;
- De mieux gérer ses déchets ;
- D'inscrire l'Université dans une dynamique d'insertion sociale à travers ses achats en promouvant : les achats favorisant le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées et/ou en situation de handicap, les achats favorisant l'égalité et la diversité ;
- D'optimiser les dépenses de l'Université en prenant en compte le coût complet et le cycle de vie d'un achat ;
- D'établir des relations respectueuses et durables avec ses fournisseurs.

Engagements

L'Université Lyon 1 s'engage à :

- Respecter les objectifs et principes inscrits dans cette charte ;
- Promouvoir les objectifs et principes inscrits dans cette charte auprès de ses agents et de ses fournisseurs ;
- Former et sensibiliser les acheteurs à ces thématiques ;
- Avoir un comportement juste, intègre et rigoureux avec ses fournisseurs ;
- Communiquer en interne et auprès de ses fournisseurs sur ses actions dans le domaine des achats ;
- Inviter les fournisseurs à partager cette démarche ;
- Effectuer un sourcing orienté en faveur des achats responsables.

Adoptée par le conseil d'administration le 25 Février 2020.